

**ASSOCIATION de lutte MACULOPATHIE
MYOPIQUE**

AMAM

**ASSEMBLEE GENERALE
DU 9 septembre 2013 à la
Maison de la Chimie Paris**

MEMBRES PRESENTS

Marie Thérèse CHARMETTE Présidente
Nicolas LEVEZIEL Pt Conseil scientifique
Huu Thanh PHAM Secrétaire
Yves BIRNBAUM Trésorier
Michel CHARMETTE Vice-Président
Anne BLANCHARD
Christine TOURNEROCHE

MEMBRES REPRESENTES DONNANT POUVOIR

Gisèle RICHARD, Eric DELIZY remis à Anne BLANCHARD
Michèle TURPAIN, Hélène VALADÉ remis à Christine TOURNEROCHE
Martine BIRNBAUM, Christine WANTIER, Monique NOURRY, Stéphane GAIS
remis à Yves BIRNBAUM

15 membres sont présents ou représentés sur 41 membres inscrits ainsi la
Présidente déclare que l'AG peut légalement se dérouler puisque les statuts
n'impliquent aucun quorum pour sa validité.

L'AG a débuté à : 9H45.

AMAM ASSOCIATION de lutte MACULOPATIE MYOPIQUE
SERVICE OPHTALMOLOGIE DU CHU POITIERS
2, RUE Milétrie
BP 577
86021 POITIERS CEDEX

INTRODUCTION DU PRESIDENT

La Présidente indique que c'est la première AG qui se tient depuis la création de notre Association et remercie l'ensemble des adhérents de leur présence. Les statuts sont déposés sur la table conformément aux dispositions légales régissant les Assemblées Générales.

Nous insistons une nouvelle fois pour que chacun d'entre vous réponde à l'invitation à l'AG soit en y participant, soit en envoyant un pouvoir pour se faire représenter et en respectant les dates butées.

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL
RAPPORT FINANCIER
PREVISIONS 2013
QUESTIONS DIVERSES.

RAPPORT MORAL

La Présidente rappelle que notre association compte à ce jour 41 adhérents et qu'il faut absolument faire connaître celle-ci.

Vote : LE RAPPORT MORAL est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

--

AMAM ASSOCIATION de lutte MACULOPATIE MYOPIQUE
SERVICE OPHTALMOLOGIE DU CHU POITIERS
2, RUE Milétrie
BP 577
86021 POITIERS CEDEX

RAPPORT FINANCIER 2012

Il est présenté par le Trésorier qui communique les éléments comptables des recettes et dépenses diverses.

Ces dépenses sont toutes justifiées par des documents internes à notre association (demande de règlement à laquelle est jointe une demande d'engagement de dépenses reprenant le N° de chèque et son montant).

Tous ces documents sont à la disposition des membres, pour toute demande d'information.

Notre compte-courant bancaire, tenu par la BRED Banque Populaire à Créteil, présente un solde créditeur au 31.12.2012, de 303,20€.

Nos recettes (provenant des adhésions et dons) s'élèvent à 928,90€.

Nos dépenses s'élèvent à 625,70€ (achats timbres, site Internet, achat de plaquettes AMAM, banner...).

Vote : LE RAPPORT FINANCIER est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

--

PREVISIONS 2013

Le montant de la cotisation annuelle 2013/2014 reste inchangé à 20€ minimum.

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

--

DIVERS

Le professeur LEVEZIEL demande si nous avons eu des retours des adhérents concernant la demande qui a été faite, par Y.BIRNBAUM par mail, sur leurs problèmes rencontrés dans la vie courante et professionnelle dues par la Myopie Forte.

Peu de réponses, 7 reçues à ce jour.

Le Pr. LEVEZIEL insiste sur l'importance des réponses permettant aux laboratoires de faire une étude statistique et scientifique dans la prévention, la recherche de traitement adapté et dans l'immédiat, les actions d'amélioration de la vie quotidienne, tout comme pour les non-voyants ou les personnes handicapées.

Y.BIRNBAUM propose de relancer l'ensemble des membres, à nouveau par mail et ce pour la 3^{ème} fois.

La Présidente remercie les membres du Comité Directeur pour leur disponibilité et leur engagement.

Mandat est donné, à Yves BIRNBAUM le Trésorier, par la Présidente de notre Association pour réaliser toute opération bancaire et financière, signer tout contrat, subvention, don, et autre opération de toute nature.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est levée à 11 heures, dans une ambiance très agréable.

Huu Thanh PHAM
Secrétaire

M. Thérèse CHARMETTE
Présidente

**AMAM ASSOCIATION de lutte MACULOPATIE MYOPIQUE
SERVICE OPHTALMOLOGIE DU CHU POITIERS
2, RUE Milétrie
BP 577
86021 POITIERS CEDEX**